RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01154
Numéro SIREN : 814 070 595
Nom ou dénomination : AB LINES

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2018 sous le numéro de dépôt 6772

DEPOT N° B6442
DU 19 JUIL. 2018

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	2 090	837	1 253	1 671
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 145	2 508	1 637	3 019
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 603	2 604	18 999	
Autres immobilisations corporelles	3 500	513	2 987	130 833
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 410		10 410	2 570
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**41 748**	**6 463**	**35 285**	**138 093**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**1 468**		**1 468**	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	404 857	5 715	399 142	572 582
Autres créances	188 840		188 840	71 856
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 503		13 503	97 334
Charges constatées d'avance (3)	15 623		15 623	17 305
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**624 291**	**5 715**	**618 576**	**759 077**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**666 039**	**12 178**	**653 861**	**897 170**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			*8 572*	

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	87 000	87 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-178 003	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-213 597**	**-178 003**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-304 600**	**-91 003**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	233 562	132 867
Emprunts et dettes financières diverses (3)	45 000	45 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 485	151 125
Dettes fiscales et sociales	171 351	184 901
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	350 062	474 279
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**958 461**	**988 172**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**653 861**	**897 170**
(1) Dont à plus d'un an (a)	73 249	100 665
(1) Dont à moins d'un an (a)	885 212	887 507
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	130 369	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SC

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 734 574	349 534	3 084 108	2 866 169
Chiffre d'affaires net	**2 734 574**	**349 534**	**3 084 108**	**2 866 169**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			73 891	65 231
Autres produits			5	13
Total produits d'exploitation (I)			**3 158 004**	**2 931 413**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			553 751	552 245
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 548 926	1 316 160
Impôts, taxes et versements assimilés			20 018	25 955
Salaires et traitements			972 139	962 256
Charges sociales			237 707	226 778
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 667	20 712
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 715	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2 314	2 975
Total charges d'exploitation (II)			**3 355 237**	**3 107 081**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-197 233**	**-175 667**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			209	5
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**209**	**5**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 069	1 036
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**2 069**	**1 036**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-1 860**	**-1 031**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-199 093**	**-176 699**

SC

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	113 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**113 000**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	6 421	1 304
Sur opérations en capital	121 083	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**127 504**	**1 304**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-14 504**	**-1 304**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**3 271 213**	**2 931 418**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**3 484 810**	**3 109 421**
BENEFICE OU PERTE	**-213 597**	**-178 003**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	*521 318*	*410 936*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	*39*	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

"Pour Copie Certifiée conforme"
Le Président,

Annexe

CABINET
DANIEL BOURRET
ET ASSOCIÉS
Expertise Comptable

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB LINES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 653 861 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 213 597 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/02/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

SC

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 57 463 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

SL

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 090			2 090
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 145			4 145
Immobilisations incorporelles	**6 235**			**6 235**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		21 603		21 603
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	150 000	3 500	150 000	3 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**150 000**	**25 103**	**150 000**	**25 103**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 570	7 840		10 410
Immobilisations financières	**2 570**	**7 840**		**10 410**
ACTIF IMMOBILISE	158 805	32 943	150 000	41 748

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		25 103	7 840	32 943
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**25 103**	**7 840**	**32 943**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		150 000		150 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**150 000**		**150 000**

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	1 253	
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	**1 253**	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	419	418		837
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 127	1 382		2 508
Immobilisations incorporelles	**1 546**	**1 800**		**3 345**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 604		2 604
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	19 167	10 263	28 917	513
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**19 167**	**12 868**	**28 917**	**3 118**
ACTIF IMMOBILISE	**20 712**	**14 667**	**28 917**	**6 463**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 619 729 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 410		10 410
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	404 857	396 285	8 572
Autres	188 840	188 840	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 623	15 623	
Total	**619 729**	**600 747**	**18 982**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	13 014
ETAT-PRODUITS A RECEVOIR	98 122
Total	**111 136**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 87 000,00 euros décomposé en 8 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 958 461 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	130 369	130 369		
- à plus de 1 an à l'origine	103 194	29 945	73 249	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 485	158 485		
Dettes fiscales et sociales	171 351	171 351		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	395 062	395 062		
Produits constatés d'avance				
Total	**958 461**	**885 212**	**73 249**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	29 660			
(**) Dont envers les associés	45 000			

Le compte 467300 au passif du bilan intitulé "Garantie de Liquidité FLIXBUS" correspond à une avance de trésorerie apportée par FLIXBUS calculée en fonction du nombre de kilomètres parcourus par les bus.
Le rembousement de cette dette s'effectue selon les termes du contrat en vigueur.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	46 388
INT. COURUS SUR EMPRUNTS	47
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	81
DETTES PROV. CONGES A PAYER	62 360
CHARGES SOCIALES S/ CP	19 420
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	11 462
ETAT - CHARGES A PAYER	2 880
Total	**142 638**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA CREDIT BAIL	10 302		
CCA DROITS D'AUTEURS	1 739		
CCA MAINTENANCE INFORMATIQUE	347		
CCA LOCATION 1ER TRIMESTRE 2018	3 234		
Total	**15 622**		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	1 826 613
Engagements de crédit-bail immobilier	
Emprunt 150 000€ Société Générale : gage du véhicule financé à hauteur de 150 000€.	*150 000*
Autres engagements donnés	150 000
Total	**1 976 613**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**2 686 100**	**2 686 100**
Cumul exercices antérieurs				808 991	808 991
Dotations de l'exercice				849 583	849 583
Amortissements				**1 658 575**	**1 658 575**
Cumul exercices antérieurs				411 707	411 707
Exercice				521 318	521 318
Redevances payées				**933 025**	**933 025**
A un an au plus				477 162	477 162
A plus d'un an et cinq ans au plus				206 776	206 776
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**683 938**	**683 938**
A un an au plus				599 978	599 978
A plus d'un an et cinq ans au plus				542 697	542 697
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				**1 142 675**	**1 142 675**
Montant pris en charge dans l'exercice				**521 318**	**521 318**

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

"Pour Copie Certifiée conforme"
Le Président,

SC

CABINET CLAUDE GETTE
EXPERT COMPTABLE DPLG
COMMISSAIRE AUX COMPTES

11 bis, Avenue des Etats-Unis - BP 232
63007 CLERMONT-FERRAND cedex 01
Tél. 04 73 31 38 60 ⊠ Fax 09 70 61 70 77
Email : contact@cabinet-gette.fr
Station Tram : Gaillard

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2017

AB LINES
Société Actions Simplifiée au capital de 87.000 €
Siège social : Zone Industrielle de Lavaur La Béchade
63500 ISSOIRE
R.C.S. CLERMONT FERRAND 814.070.595

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée dans l'article 32 des statuts constitutifs de la société en date du 28 Septembre 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **"AB LINES"** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients n'ont pas été mentionnées dans le rapport de gestion, au motif que l'outil informatique ne permettait pas de fournir des informations fiables.

Par ordonnance rendue en date du 28 Juin 2018 par le Président du Tribunal de Commerce de Clermont Ferrand, sur requête du Président de la société, un délai a été accordé jusqu'au 30 Septembre 2018, pour tenir l'Assemblée d'approbation des comptes annuels de la société.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

CLERMONT FERRAND
Le 29 Juin 2018

CLAUDE GETTE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	2 090	837	1 253	1 671
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 145	2 508	1 637	3 019
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 603	2 604	18 999	
Autres immobilisations corporelles	3 500	513	2 987	130 833
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 410		10 410	2 570
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**41 748**	**6 463**	**35 285**	**138 093**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**1 468**		**1 468**	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	404 857	5 715	399 142	572 582
Autres créances	188 840		188 840	71 856
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 503		13 503	97 334
Charges constatées d'avance (3)	15 623		15 623	17 305
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**624 291**	**5 715**	**618 576**	**759 077**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**666 039**	**12 178**	**653 861**	**897 170**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			*8 572*	

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	87 000	87 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-178 003	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-213 597**	**-178 003**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-304 600**	**-91 003**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	233 562	132 867
Emprunts et dettes financières diverses (3)	45 000	45 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 485	151 125
Dettes fiscales et sociales	171 351	184 901
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	350 062	474 279
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**958 461**	**988 172**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**653 861**	**897 170**
(1) Dont à plus d'un an (a)	73 249	100 665
(1) Dont à moins d'un an (a)	885 212	887 507
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	130 369	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 734 574	349 534	3 084 108	2 866 169
Chiffre d'affaires net	**2 734 574**	**349 534**	**3 084 108**	**2 866 169**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			73 891	65 231
Autres produits			5	13
Total produits d'exploitation (I)			**3 158 004**	**2 931 413**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			553 751	552 245
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 548 926	1 316 160
Impôts, taxes et versements assimilés			20 018	25 955
Salaires et traitements			972 139	962 256
Charges sociales			237 707	226 778
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 667	20 712
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 715	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2 314	2 975
Total charges d'exploitation (II)			**3 355 237**	**3 107 081**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-197 233**	**-175 667**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			209	5
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**209**	**5**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 069	1 036
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**2 069**	**1 036**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-1 860**	**-1 031**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-199 093**	**-176 699**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	113 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**113 000**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	6 421	1 304
Sur opérations en capital	121 083	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**127 504**	**1 304**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-14 504**	**-1 304**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**3 271 213**	**2 931 418**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**3 484 810**	**3 109 421**
BENEFICE OU PERTE	**-213 597**	**-178 003**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	*521 318*	*410 936*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	*39*	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB LINES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 653 861 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 213 597 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/02/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 57 463 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 090			2 090
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 145			4 145
Immobilisations incorporelles	**6 235**			**6 235**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		21 603		21 603
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	150 000	3 500	150 000	3 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**150 000**	**25 103**	**150 000**	**25 103**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 570	7 840		10 410
Immobilisations financières	**2 570**	**7 840**		**10 410**
ACTIF IMMOBILISE	158 805	32 943	150 000	41 748

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		25 103	7 840	32 943
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**25 103**	**7 840**	**32 943**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		150 000		150 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**150 000**		**150 000**

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	1 253	
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	**1 253**	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	419	418		837
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 127	1 382		2 508
Immobilisations incorporelles	**1 546**	**1 800**		**3 345**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 604		2 604
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	19 167	10 263	28 917	513
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**19 167**	**12 868**	**28 917**	**3 118**
ACTIF IMMOBILISE	**20 712**	**14 667**	**28 917**	**6 463**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 619 729 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 410		10 410
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	404 857	396 285	8 572
Autres	188 840	188 840	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 623	15 623	
Total	**619 729**	**600 747**	**18 982**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	13 014
ETAT-PRODUITS A RECEVOIR	98 122
Total	**111 136**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 87 000,00 euros décomposé en 8 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 958 461 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	130 369	130 369		
- à plus de 1 an à l'origine	103 194	29 945	73 249	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 485	158 485		
Dettes fiscales et sociales	171 351	171 351		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	395 062	395 062		
Produits constatés d'avance				
Total	**958 461**	**885 212**	**73 249**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	29 660			
(**) Dont envers les associés	45 000			

Le compte 467300 au passif du bilan intitulé "Garantie de Liquidité FLIXBUS" correspond à une avance de trésorerie apportée par FLIXBUS calculée en fonction du nombre de kilomètres parcourus par les bus.
Le rembousement de cette dette s'effectue selon les termes du contrat en vigueur.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	46 388
INT. COURUS SUR EMPRUNTS	47
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	81
DETTES PROV. CONGES A PAYER	62 360
CHARGES SOCIALES S/ CP	19 420
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	11 462
ETAT - CHARGES A PAYER	2 880
Total	**142 638**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA CREDIT BAIL	10 302		
CCA DROITS D'AUTEURS	1 739		
CCA MAINTENANCE INFORMATIQUE	347		
CCA LOCATION 1ER TRIMESTRE 2018	3 234		
Total	**15 622**		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	1 826 613
Engagements de crédit-bail immobilier	
Emprunt 150 000€ Société Générale : gage du véhicule financé à hauteur de 150 000€.	*150 000*
Autres engagements donnés	150 000
Total	**1 976 613**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**2 686 100**	**2 686 100**
Cumul exercices antérieurs				808 991	808 991
Dotations de l'exercice				849 583	849 583
Amortissements				**1 658 575**	**1 658 575**
Cumul exercices antérieurs				411 707	411 707
Exercice				521 318	521 318
Redevances payées				**933 025**	**933 025**
A un an au plus				477 162	477 162
A plus d'un an et cinq ans au plus				206 776	206 776
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**683 938**	**683 938**
A un an au plus				599 978	599 978
A plus d'un an et cinq ans au plus				542 697	542 697
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				**1 142 675**	**1 142 675**
Montant pris en charge dans l'exercice				**521 318**	**521 318**

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

AB LINES
Société par actions simplifiée
au capital de 87 000 euros
Siège social : Zone industrielle de Lavaur La Bechade
63500 ISSOIRE
814 070 595 RCS CLERMONT-FERRAND

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 10 JUILLET 2018

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à -213 597,48 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice		-213 597,48 euros

AFFECTATION

Au report à nouveau

Report à nouveau, soit	-213 597,48 euros	
Total	**-213 597,48 euros**	**-213 597,48 euros**

Capitaux propres non reconstitués

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la société, ni aucun revenu au sens du 1er alinéa du même article.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Le Président

"Pour Copie Certifiée conforme"
Le Président,